

Résolution « Revendications des étudiant·e·s auprès les hautes écoles pour le semestre d'automne 2020 »

Élaboré et rédigé par le Comité exécutif de l'union en collaboration avec les Sections, et soumis au vote de l'Assemblée des délégué·e·s. Acceptée par l'Assemblée des délégué·e·s. du 4 juillet 2020.

Introduction

La crise du Covid-19 a eu un impact fort sur le fonctionnement des services des hautes écoles pendant le semestre passé. Du point de vue des étudiant·e·s, la pandémie de Covid-19 s'est faite remarquer par la disparition de l'enseignement en présentiel, une croissance rapide de la numérisation et des problèmes financiers dus à la perte de leur emploi d'étudiant·e·s. Cela aura aussi probablement des conséquences sur le long terme. La modification des premiers cours en leçons numériques s'est faite de manière efficace dans la plupart des hautes écoles. Dans un laps de temps très court, les alternatives numériques les plus importantes ont été mises à disposition. Sur ce point, les étudiant·e·s ont été très reconnaissant·e·s.

La plupart des hautes écoles suisses planifient de recommencer l'enseignement présentiel en septembre avec seulement 30 à 50 % des étudiant·e·s. Pour beaucoup d'étudiant·e·s, cela signifie qu'ils et elles devront majoritairement étudier depuis la maison, même pendant le semestre d'automne. En principe, l'UNES soutient le fait qu'il n'y aura pas de passage complet à l'enseignement en ligne, comme c'est le cas dans certaines hautes écoles en Europe. En outre, l'UNES apprécie que les moyens numériques davantage utilisés permettent aux étudiant·e·s d'étudier indépendamment du lieu et des horaires.

Cependant, tout en profitant de l'essor numérique de l'enseignement, il ne faut pas oublier, surtout si certains cours sont dispensés à distance, que l'enseignement en ligne pur n'est pas un substitut équivalent à l'enseignement en présentiel et ne doit donc pas le remplacer complètement. De plus, les conversations souvent extrêmement enrichissantes pendant les pauses avec les professeur·e·s et les autres étudiant·e·s ont été perdus à cause de l'enseignement numérique. Pour ces raisons, il est donc important de veiller à des conditions essentielles telles que l'égalité des chances et une haute école axée sur les besoins des étudiant·e·s. Au début de la crise, l'UNES a formulé des [demandes](#) pour maintenir l'égalité des chances dans l'enseignement, même dans la situation extraordinaire due à la pandémie de COVID-19. Ces demandes sont toujours valables. Le présent document complète ces exigences et vise à montrer comment le semestre d'automne 2020, ainsi que les semestres suivants, devraient se présenter du point de vue des étudiant·e·s des hautes écoles suisses.

Bilan du semestre extraordinaire

Pour les étudiant·e·s et les professeur·e·s, la transmission du contenu des enseignements via les vidéoconférences a rapidement fait partie du quotidien. Parfois, des présentations PowerPoint avec bande son ont été préparées pour être téléchargées ou des podcasts ont été produits. Certains événements n'ont pas pu être convertis de manière équivalente en format numérique. Dans ce genre de cas, d'autres approches ont été mises en place, notamment via l'auto-apprentissage pour l'assimilation du contenu ou via la production de devoirs ou de présentations vidéo comme attestation de réussite. Une bonne combinaison, du point de vue de l'UNES, était, par exemple, les événements qui prenaient place à un horaire donné pour être diffusés et suivis en live par vidéoconférence, mais qui étaient également enregistrés et pouvaient être consultés à une date ultérieure.

Parallèlement, il faut mentionner que les hautes écoles n'étaient pas préparées à un passage à l'enseignement numérique à l'échelle nationale. En plus des problèmes liés aux déficits en matière de qualification des enseignant·e·s et d'infrastructure numérique, il est également évident aujourd'hui que l'enseignement numérique ne conduit à un enseignement et à un apprentissage durable et de qualité qu'en combinaison avec une partie présentielle.

Revendications pour le semestre d'automne 2020

Permettre l'enseignement présentiel

Comme mentionné dans l'introduction, il est important pour de nombreux étudiant·e·s de pouvoir assister aux cours et aux autres séminaires en présentiel. Afin de rendre l'enseignement en présentiel à nouveau possible dès septembre, les hautes écoles doivent planifier maintenant le nouveau semestre. La préparation des horaires et l'attribution des salles en particulier sont des processus complexes qui nécessitent une planification fiable, surtout avec les nouvelles restrictions de capacité. Les concepts de protection qui s'appliqueront aux hautes écoles au semestre d'automne devraient donc être déterminés très prochainement par le FRI et l'OFSP. En outre, du point de vue des étudiant·e·s, il est incompréhensible que les mesures de protection dans les établissements d'enseignement soient plus strictes que dans d'autres lieux et, en particulier, que les règles de distance au sein d'un groupe doivent être strictement respectées dans un auditoire, mais plus pendant le repas à la cafétéria. Le suivi des contacts au sein d'une haute école est particulièrement facile car les listes des étudiant·e·s inscrits sont disponibles et le risque d'infection est également plus faible que pour les activités de loisirs. L'UNES demande donc au FRI et à l'OFSP d'assouplir le plus rapidement possible les mesures de protection et, en particulier, la réglementation en matière de distance dans les hautes écoles, afin de permettre un enseignement harmonieux au semestre d'automne. Il serait souhaitable que swissuniversities ainsi que swissfaculties, actionuni et l'UNES soient impliquées dans la préparation des concepts de protection.

Situation financière des étudiant·e·s

La crise du COVID-19 a, à nouveau, mis en évidence la situation économique précaire de nombreux·x·ses étudiant·e·s. Plus de 75 % des étudiant·e·s ont un emploi à côté de leurs études. Nombreux·x·ses sont celles et ceux qui dépendent de ces emplois et qui se trouvent ainsi en situation d'urgence financière en raison de la disparition de leur emploi, ce qui les met face à des difficultés pour payer leur loyer et subvenir à leurs besoins. En outre, les étudiant·e·s sont peu pris en compte par le système d'assurances sociales, comme le

chômage partiel (RHT) ou les indemnités de chômage. La question du soutien financier aux étudiant·e·s est donc extrêmement importante. Du point de vue de l'UNES, les cantons et leurs services de bourses d'études sont ici particulièrement sollicités. Les différentes hautes écoles ont également la possibilité d'apporter un soutien financier en fonction des besoins et de manière subsidiaire. L'UNES salue les mesures prises par certaines hautes écoles pour mettre à disposition des bourses d'urgence. Toutefois, elle tient à souligner que ces mesures seront également nécessaires au semestre d'automne et que des fonds appropriés devraient être mis en place dans toutes les hautes écoles. En outre, l'UNES souligne une fois de plus que dans cette situation, la Confédération et les cantons portent une grande responsabilité.

Communication

L'UNES demande une communication claire et de proximité également pendant le semestre d'automne de la part des hautes écoles envers tou·te·s leurs membres. Cette demande est valable pour les informations avant et pendant l'entier du semestre. Les étudiant·e·s doivent pouvoir savoir à l'avance quelles leçons seront numériques et quelles attestations de réussite devront être présentées par les étudiant·e·s et enfin, tous les changements qui affecteront les étudiant·e·s devront être communiqués à temps et de manière transparente. Pour que la prévisibilité soit garantie, il faut toujours observer une planification fiable pour les étudiant·e·s. En matière de places d'apprentissage et d'exécution des stages, la communication doit être effectuée à temps et lorsque des changements surviennent, ils doivent être communiqués immédiatement.

Évaluation

Le semestre de printemps et les changements qui en résultent dans l'enseignement doivent être évalués de manière exhaustive. En particulier, l'utilisation des ressources numériques doit être analysée et les conclusions adéquates doivent être tirées. Les changements dans l'enseignement déjà expérimentés et à expérimenter amèneront leurs propres avantages et désavantages. Il est important que ces informations soient compilées et mises à disposition du public, afin que tant les étudiant·e·s que les enseignant·e·s puissent tirer les bonnes conclusions de ces expériences.

Implication des organisations étudiant·e·s

L'UNES demande que les organisations d'étudiant·e·s soient incluses dans les processus de prise de décision relatifs à la planification et à la mise en œuvre des décisions pour le semestre d'automne. Il est important que les étudiant·e·s puissent exercer leur droit de participation, surtout dans cette situation extraordinaire. Les besoins et les demandes des étudiant·e·s doivent être pris en compte dans les processus de prise de décision, pour mettre en place des mesures dans l'intérêt de tou·te·s les concerné·e·s. Pour la gestion de la crise du COVID-19, l'UNES demande explicitement que chaque équipe de gestion de crise des hautes écoles comprennent au minimum un·e délégué·e de chaque niveau actif au sein de la haute école. C'est la seule manière de garantir que les intérêts légitimes d'un groupe entier de concerné·e·s ne soient pas oubliés.

Structure des semestres

Il est important que les professeur·e·s disposent de suffisamment de temps pour organiser le semestre et les cours afin de garantir la qualité de l'enseignement. En même temps, les règlements relatifs à la compensation des désavantages et aux cas de rigueur doivent également être étendus de manière appropriée pour le semestre à venir afin de compenser les désavantages individuels liés à la crise, par exemple l'accès restreint à Internet, les obligations

de soins et d'entretien parallèles, etc. Les étudiant·e·s doivent avoir la possibilité de réaliser des examens et des prestations d'études conformes aux contenus et adaptés aux conditions. Les hautes écoles doivent s'assurer que l'acquisition des ECTS est adaptée à la situation spécifique des étudiant·e·s et qu'ils et elles ne souffrent d'aucun désavantage dû au changement de système d'enseignement.

Places de travail

Comme beaucoup d'étudiant·e·s dépendent d'un lieu de travail calme ainsi que de l'infrastructure et de la littérature à disposition dans les bibliothèques, l'UNES appelle swissuniversities et les hautes écoles à mettre en œuvre l'ouverture de la totalité des bibliothèques dans toutes les hautes écoles. Alors que les boîtes de nuit et les restaurants peuvent ouvrir, il semble surprenant que les hautes écoles ne puissent pas offrir à leur étudiant·e·s la possibilité d'organiser un lieu adéquat pour étudier. Les places de lecture et les bibliothèques doivent donc être ouverts à tou-t-es les étudiant·e·s, et pas seulement à celles et ceux de leur haute école, tout en respectant les mesures d'hygiène.

Intégration des nouv·eaux·elles étudiant·e·s

De nombreux et nombreuses étudiant·e·s vont commencer leurs études dans le semestre à venir. C'est important que les hautes écoles, en particulier pour le premier semestre d'études, réfléchissent à de bonnes solutions pour que ce premier semestre puisse être réussi sans problème. À ce titre, des délais judicieux et équitables doivent être intégrés lorsque cela concerne les semestres propédeutiques. Il est également important pour les hautes écoles de développer des concepts pour les étudiant·e·s de première année, qui prennent en compte tant le fait de commencer sans problème leurs études que l'intégration dans la vie quotidienne et sociale de la haute école, car de nombreux et précieux contacts sont établis au cours de la première année d'étude, tant au niveau du Bachelor qu'au niveau du Master.

Étudiant·e·s en mobilité externe / étudiant·e·s internationaux/ales

Pour les étudiant·e·s internationaux/ales, il faut distinguer les étudiant·e·s internationaux/ales pour une longue durée et les étudiant·e·s en mobilité. Pour les étudiant·e·s internationaux/ales, la langue peut être un obstacle à une communication claire et efficace. Si les universités et les hautes écoles publient des informations importantes sur l'organisation du semestre dans une seule langue, les étudiant·e·s internationaux/ales ne sont pas suffisamment pris en compte. Il est important que les bureaux internationaux de chaque haute école traduisent toujours les informations importantes en anglais et les publient sur leur site web.

Chaque haute école doit être enregistrée sur le site web : <https://covid.uni-foundation.eu/> pour tenir les étudiant·e·s informés de leur statut de mobilité. Il est également important que la coopération avec les hautes écoles partenaires soit intensifiée afin que les mêmes informations soient communiquées par les deux parties.

Les étudiant·e·s suisses qui ont dû interrompre leur mobilité internationale en raison de la crise du COVID-19 doivent avoir la possibilité de reporter leur échange ou de faire leur échange en Suisse. À ce titre, les bureaux internationaux de chaque haute école suisse doivent entrer en contact les uns avec les autres.

Trouver un logement pour les étudiant·e·s internationaux/ales est généralement un problème. Les étudiant·e·s qui viennent en Suisse depuis l'extérieur de l'Europe pour étudier ont notamment de grandes difficultés à trouver un appartement depuis leur pays d'origine. Les

restrictions en matière de visas aggravent le problème, car ces étudiant·e·s ne peuvent entrer en Suisse que peu de temps avant le début de leurs études. Les hautes écoles ainsi que les cantons et les villes où se situent les hautes écoles sont invités à prendre les mesures appropriées pour faciliter la recherche d'un logement pour les étudiant·e·s internationaux/ales et les étudiant·e·s entrant·e·s. Des instruments, comme le Buddy System, devraient être utilisés plus fréquemment au cours du prochain semestre. Les étudiant·e·s entrant·e·s connaissent à peine le pays et la langue pour s'y retrouver et de nombreux événements où les premiers contacts avec les étudiant·e·s locaux sont établis ont été annulés.

Numérisation

Les solutions proposées par les hautes écoles pour les études à distance ou à domicile doivent être aussi proches que possible de l'enseignement en présentiel en termes de contenu et de qualité pédagogique (cours virtuels, interaction avec les professeur·e·s, mise à disposition de documentation). Les professeur·e·s doivent également être formés à l'utilisation des technologies utilisées et doivent être à la disposition des étudiant·e·s en cas de problème pendant les cours.

La crise a montré tout le potentiel du e-learning et la manière dont certaines bonnes méthodes peuvent fonctionner dans l'enseignement, par exemple le « lecture recording ». Afin d'exploiter ce potentiel, les capacités nouvellement mises en œuvre doivent être maintenues et utilisées pour compléter les méthodes d'enseignement traditionnelles. Les cours enregistrés ainsi que d'autres supports de cours numériques offrent la flexibilité nécessaire pour étudier, notamment pour les étudiant·e·s ayant des engagements familiaux ou professionnels.

Néanmoins, l'enseignement en présentiel forme la base d'un cursus supérieur, sous toutes ses facettes. Lorsqu'on étudie devant un écran, une part essentielle des études en haute école est perdue, à savoir le discours. Cela montre que, d'un point de vue des connaissances en matière de formation, l'apprentissage numérique ne peut qu'être combiné à un format présentiel pour aboutir à un succès tant sur le plan de l'enseignement que sur celui de l'apprentissage. Sans ces possibilités, on risque la perte de la pluralité des opinions. Les enregistrements standards (en particulier des années précédentes) ne tiennent pas compte de cela. L'enrichissement apporté par un cours réside, a minima, dans le fait que les professeur·e·s, avec leur propre expérience et leurs concepts didactiques personnels, transmettent leur compréhension de la matière. Une matière vit aussi et surtout par la personne qui l'enseigne et par le lieu, l'espace et le temps de son enseignement.

La crise rend visible le besoin de longue date de savoir-faire technique et de forces de travail dans le domaine du e-learning et de la numérisation dans les hautes écoles. C'est pourquoi il faut que des postes de travail (supplémentaires) de personnel qualifié dans le numérique soient implantés, le plus vite possible, dans les hautes écoles. Ce personnel qualifié pourra soutenir le corps enseignant et les collaborat·eur·rice·s disponibles, tant sur le plan technique qu'administratif. En outre, le corps enseignant doit être formé à l'usage de la technologie à disposition. Tous les formats d'enseignement numérique doivent être pensés en fonction de l'inclusion des étudiant·e·s. En pratique, cela veut dire que la participation à un module doit être possible de différentes manières. De nouveaux concepts d'enseignements doivent être développés. Des formats spontanés peuvent aussi être volontiers expérimentés.

Conditions d'examen

Des examens devront probablement aussi être passés en ligne pour le semestre à venir. Même si le contenu des cours est enseigné sous forme numérique, les examens doivent être effectués en présence chaque fois que c'est possible. En ce qui concerne l'évaluation des performances, plusieurs difficultés doivent être prises en compte. D'une part, le format d'examen numérique comporte une certaine imprévisibilité. Les étudiant·e·s n'ont pas été familiarisés avec ce format ce semestre et ne le seront pas non plus au prochain semestre. Cela apporte une pression supplémentaire aux étudiant·e·s pendant le processus d'évaluation des performances. Cette pression est particulièrement présente dans les branches soumises à des quotas. Enfin, il convient d'attirer l'attention sur les conditions d'examen au sens strict. Des circonstances telles que le bruit des chantiers de construction, les problèmes et perturbations techniques ou les limites de temps pour les différentes questions d'examen augmentent inévitablement la pression dans la situation d'examen. En conséquence, la qualité de ces évaluations de performance en souffre et devrait donc être évitée si possible. Pour la plupart des étudiant·e·s, passer les examens à la maison représente un défi, car le home office n'est pas un environnement approprié. Il faut donc en tenir compte au semestre d'automne.

Protection des données

L'enseignement en ligne pose de nouveaux défis pour la protection des données des hautes écoles. En ce qui concerne les examens en ligne, il faut veiller à ce que les règles de protection des données des hautes écoles respectives soient respectées et que les limites de ces règles ne soient pas dépassées. Ce problème se pose en particulier dans le cas des mesures qui sont résumées sous la rubrique *proctoring*. Il s'agit d'outils numériques qui permettent aux professeur·e·s de vérifier que les étudiant·e·s n'ont pas de comportement déloyal lors des examens. L'UNES appelle les hautes écoles à utiliser ces outils avec parcimonie. En tous les cas, la base technique et juridique doit nécessairement être clarifiée sans équivoque ; un travail supplémentaire ou une entrave des étudiant·e·s liés à un programme de surveillance pendant les examens est inadmissible. De la même façon, il devrait y avoir une base juridique solide qui définisse à la fois les possibilités et les limites d'un tel contrôle.

Conclusion

Le semestre passé a montré aux personnes concernées qu'on ne peut pas partir du principe que la situation générale permettra en tout temps à une haute école de fonctionner comme souhaité. Il semble donc indispensable de définir différents scénarios de crise qui pourront être mis en œuvre en cas de besoin. Cela permet cette clarté si importante, et garantit que la « normalité » future sera maintenue même en cas de changement de circonstances.